

VALORISER



PARTAGER

Val d'Ille
Aubigné

N°20 - Septembre-octobre 2020

Le magazine



ACTUALITÉS

Vos nouveaux élus

ILS FONT LE TERRITOIRE

**Les producteurs locaux
en vente directe**

Mobilité

**le vélo prend
de la vitesse**

Journal d'Information du Val d'Ille-Aubigné

L'édito

de Claude Jaouen

Président du Val d'Ille-Aubigné

À la suite du 2^e tour des élections municipales, fin juin, la gouvernance de notre Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné a été mise en place le 15 juillet.

Une intercommunalité est avant tout un outil, un outil au service d'un territoire, un outil de coopération pour le développement de ce territoire au service de l'ensemble de ses habitants.

Les valeurs et les principes d'action qui vont guider le travail sur les six prochaines années sont :

- une intercommunalité solidaire au service de l'intérêt général du territoire et au service de tous les habitants,

- une intercommunalité travaillant de manière coopérative avec toutes les communes membres,
- une intercommunalité en dynamique, assurant un développement harmonieux du territoire, et de services aux habitants, ouverte à l'innovation, aux expérimentations, développant les coopérations nécessaires avec les autres Communautés de communes du Pays de Rennes, en partenaire reconnu du Département et de la Région Bretagne,
- une intercommunalité assurant une gestion attentive dans une gouvernance en toute transparence,
- une intercommunalité à l'écoute dans une démarche de démocratie participative, associant les communes, les habitants et les forces vives du territoire dans la définition de ses orientations et dans leur mise en œuvre.

Bien entendu, ces principes doivent se concrétiser par la mise en œuvre d'actions concrètes dans un portage politique clair, partagé et assumé.

Sur la base d'un bilan des actions menées de 2017 à 2020, le Projet de territoire 2020-2026 sera établi pour permettre d'assurer la continuité nécessaire de l'action engagée en commun et aussi prendre en compte les enjeux de demain pour notre Communauté

de communes sur les six prochaines années. C'est nécessaire et essentiel.

Notre projet de territoire prendra nécessairement appui sur les fondamentaux construits ces dernières années, et qui, maintenant, caractérisent et identifient clairement le Val d'Ille-Aubigné bien au-delà de ses limites sur quatre ambitions partagées :

- un territoire durable, en transition écologique et énergétique,
- un territoire développant son attractivité économique pour des créations d'emplois durables,
- un territoire à vivre pour tous, permettant l'accueil des familles par l'habitat et les services de proximité, développant et favorisant une offre de services de transport alternatifs à la voiture solo, et accompagnant l'insertion sociale et professionnelle,
- un territoire développant le rayonnement de son identité culturelle et touristique

En toute confiance, j'exprime ma volonté d'animer un fonctionnement à l'écoute des communes membres, d'impliquer les conseillers communautaires et communaux et d'associer les habitants dans une dynamique de projet global de territoire au service de tous.

Claude Jaouen
Président du Val d'Ille-Aubigné
Maire de Melesse



VALORISER
il
PARTAGER

Val d'ille
Aubigné

Directeur de la publication : M. le Président. **Mise en page :** Studio Bigot. **Rédaction :** Services du Val d'Ille-Aubigné - Olivier Brovelli. **Crédit photos :** Val d'Ille-Aubigné, Mairie de Melesse, Yves Bigot, Pierre TORSET, Emmanuel BERTHIER, Simon BOURCIER, Guy Castel. **Impression :** Imprimerie des Hauts de Vilaine - Le magazine du Val d'Ille-Aubigné est imprimé sur du papier labellisé PEFC. **Tirage :** 16 500 exemplaires. **ISSN :** 2553-4025 - **Dépôt légal :** Septembre 2020.





De gauche à droite - 1^{er} rang devant : Christian Dumilieu, Pascal Goriaux, Alain Fouglé, Isabelle Lavastre, Claude Jaouen, Ginette Eon-Marchix, Lionel Henry, Gaëlle Mestries, Anita Oblin, Pascal Vasnier - 2^e rang : Pascal Dewasmes, Bernard Louapre, Noël Bournonville, Emmanuel Eloré, Isabelle Joucan, Yves Desmidt, Laurence Blaise, Marianne Blache - 3^e rang : Patrice Guérin, Alain Macé, Marie-Edith Macé, Frédéric Bougeot, Jean-Claude Pannetier, Jacques Richard, Jean-Baptiste Lesage, Bertrand Legendre - 4^e rang : Carole Hamon, Yannick Larivière-Gillet, Yvon Taillard, Jean-Baptiste Marvaud, Jean-Luc Dubois, Daniel Houitte, Loïc Almeras, Valérie Bernabe Manque sur la photo : Marine Kechid, Sophie Le Dréan-Quénech'du, Patrice Dumas, Josette Masson

Vos nouveaux élus

Claude Jaouen est élu président de la Communauté de communes pour un second mandat.

Le bureau communautaire sera composé de 11 vice-présidents.es.

1^{er} vice-présidente
Aménagement de l'espace - Urbanisme
M^{me} Isabelle Lavastre, maire de Gahard

2^e vice-président
Développement économique - Emploi - Économie sociale et solidaire
M. Pascal Goriaux, maire de La Mézière

3^e vice-président
Très haut débit - Communication
M. Alain Fouglé, maire de Feins

4^e vice-président
Ressources humaines - Solidarités
M. Emmanuel Eloré, maire de Andouillé-Neuville

5^e vice-président
Mobilités - Déplacements
M. Lionel Henry, maire de Montreuil-le-Gast

6^e vice-président
Logement - Habitat - Rénovation énergétique
M. Jacques Richard, maire de Saint-Aubin-d'Aubigné

7^e vice-présidente
Culture
M^{me} Isabelle Joucan, maire de Guipel

8^e vice-président
Services à la population - Commerces de proximité - Enfance - Jeunesse
M. Noël Bournonville, maire de Saint-Médard-sur-Ille

9^e vice-président
Agriculture - Alimentation - Environnement
M. Frédéric Bougeot, maire de Mouazé

10^e vice-présidente
Tourisme
M^{me} Ginette Eon, 1^{ère} adjointe à Montreuil-sur-Ille

11^e vice-président
Voirie - Bâtiments - Travaux
M. Pascal Dewasmes, maire de Vieux-Vy-sur-Couesnon

4 élus délégués communautaires complètent le bureau

- Daniel Houitte, maire de Vignoc / Grand cycle de l'eau - Gestion des Milieux Aquatiques et Préventions des Inondations (GEMAPI)
- Yvon Taillard, maire Montreuil-sur-Ille / Gestion des EHPAD publics - Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)
- Bernard Louapre, maire de Sens-de-Bretagne / Eau potable - Assainissement
- Yves Desmidt, maire de Saint-Symphorien / Equipements sportifs - Relations associations.

Un passage à faune à Montbourcher



Un passage à faune a été réalisé au niveau du passage supérieur de Montbourcher à Vignoc, au-dessus de la RD137.

Des claustras en bois et des grillages ont été aménagés ainsi qu'un trottoir végétalisé afin de permettre la traversée des animaux en toute sécurité. L'ouvrage complète le programme de création de cinq passages à faune dont quatre ont déjà été réalisés sous des ponts routiers à La Mézière, Melesse et Vignoc.

Ces travaux s'inscrivent dans le cadre de la politique du Val d'Ille-Aubigné en faveur de la trame verte et bleue et ont été réalisés avec le soutien financier de la Région Bretagne, dans le cadre d'un Contrat Nature.



LA FLORE REMARQUABLE

La gentiane des marais

Taille : 40 cm.

Feuilles : longues et lancéolées.

Fleurs : grandes fleurs bleues de 4 cm de long. La floraison s'étend de juillet à octobre.

Habitat : landes humides et tourbières.

Répartition : toute l'Europe.

Statut de protection : protégée sur l'ensemble du territoire, l'espèce est quasi-menacée en Bretagne.

Vulnérabilité : destruction des zones humides, urbanisation, disparition des friches, des landes... son milieu naturel s'est fortement raréfié.

Insolite : La Gentiane des marais est la plante hôte exclusive d'un petit papillon très rare, l'Azurée des Mouillères. La chenille se nourrit de ses graines puis se laisse tomber à terre au bout de quelques semaines. Récupérée par des fourmis attirées par son miellat, la chenille se fait nourrir au sein de la fourmilière puis hiverne. A maturité, le papillon doit s'empresser de quitter le lieu désormais hostile pour pondre de nouveau sur la plante.

Le bilan Breizh bocage

Le Val d'Ille-Aubigné s'investit dans la restauration du bocage depuis dix ans via le programme Breizh bocage, cofinancé par le fonds européen FEADER, l'Agence de l'eau Loire Bretagne, la Région

et les départements bretons. L'heure est au bilan avant le lancement d'un nouveau plan d'actions.

À l'échelle régionale, près de 5 000 km de haies ont été plantées ou restaurées depuis 2007 dont environ 130 km de linéaire sur le territoire de la Communauté de communes avec la participation de plus de 130 exploitants agricoles.

En 2020, Aubigné, Andouillé-Neuville, Gahard, Saint Médard-sur-Ille et Saint Germain-sur-Ille sont les secteurs prioritaires d'animation. Mais tous les projets hors de ces communes restent éligibles. Pour la dernière saison du programme actuel, 10 km de haies



L'automne, la saison des vergers

Dans le cadre de sa politique de préservation et de restauration des vergers, le Val d'Ille-Aubigné anime un programme d'aide à la plantation qui propose un soutien technique et financier aux projets des particuliers, des associations ou des communes. La saison de plantation commence mi-octobre. Le mois de novembre est idéal, mais la plantation peut se poursuivre jusqu'en avril. Organisée à l'automne, la journée des vergers sera l'occasion de découvrir ce patrimoine naturel.

► + **infos :** Sur le site internet de la Communauté de communes. 02 99 69 86 03 ; camille.jamet@valdille-aubigne.fr




MOBILITÉ

La gare de Montreuil-sur-Ille bientôt en travaux

Les travaux du parking de la gare de Montreuil-sur-Ille débuteront début 2021 pour transformer la gare en véritable pôle d'échange multimodal (PEM). Le projet de requalification prévoit l'augmentation du nombre de places de stationnement automobile - porté à 160 - et la promotion des modes doux grâce à l'amélioration des cheminements et l'implantation

de nouveaux stationnements vélos sécurisés. La rue de la gare sera apaisée dans un esprit « zone de rencontre ». Le parvis fera l'objet d'un aménagement paysager. Des places réservées aux covoitureurs, des arrêts-minute et un arrêt pour le minibus Mobi'Futé sont également prévues.

Le partenariat avec Energ'iv prévoit l'implantation d'ombrières photovoltaïques (100 kWc)

sur une partie des places de stationnement, couplées à des bornes de recharge lente pour véhicule électrique. Une réunion avec les riverains est prévue à l'automne.

Porté par la Communauté de communes pour un budget total estimé à 761 811 € HT, le projet est cofinancé par la Région Bretagne (370 000 €) et l'Union Européenne (90 000 €).


CULTURE

La culture fait sa rentrée



© cie OCUS

Chez Ocus

La crise du Covid-19 a bouleversé l'agenda des représentations et des résidences de la compagnie Ocus. Les temps de travail initialement prévus hors du territoire ont eu lieu à domicile, à la Touchette, à Saint-Germain-sur-Ille.

En septembre, la compagnie remonte le chapiteau pour un nouveau cycle de répétitions et rencontres publiques. Initialement prévue le 24 septembre, la sortie du nouveau spectacle «Le Dédale Palace» est reportée au printemps 2021 et d'autres compagnies reviennent travailler sur le lieu.

► + **infos** : www.compagnie-ocus.com



© Marie Tuffin

Avec le Vent des Forges

En septembre, la compagnie du Vent des Forges organise une tournée scolaire de son premier spectacle de théâtre d'argile manipulée, «Chübichai», déjà joué à presque 1 000 reprises depuis 2007.

Installée à St Gondran, la compagnie présentera aussi en septembre une nouvelle installation plastique à la salle Cabu (Melesse), «Les dits d'Odette», hommage à la comédienne Odette Simonneau, âgée de 92 ans. Cette exposition sera le point de départ de «Terres d'histoires», projet participatif avec des habitants de collecte d'anecdotes auprès des personnes âgées du territoire.

► + **infos** : www.leventdesforges.fr



© François Nouel

À la Station Théâtre

La Station Théâtre réouvre ses portes à partir du 26 septembre pour une neuvième saison de dix spectacles de théâtre tournée vers le récit et le poème. Corps, voix, musiques... Une vingtaine d'artistes de France et de Belgique sont attendus. Un stage d'écriture et des rencontres-lectures sont programmés sur place et dans les médiathèques. Gwenael De Boodt, directeur de la Station Théâtre prendra aussi le chemin de bibliothèques et de librairies pour lire *Des Heures aux arrêts*, recueil de cinquante poèmes écrits en réclusion dans le théâtre.

► + **infos** : la Station Théâtre, 1 route de Rennes, Beauséjour, La Mézière ; <http://stationtheatre.canalblog.com>

Boucle de randonnée : Le sentier du bois de Cranne

Retrouvez à chaque numéro une nouvelle idée de balade sur l'un des 32 sentiers de randonnée du Val d'Ille-Aubigné parmi les 288 km d'itinéraires balisés, accessibles à pied, à vélo et à cheval.

Lieu : Saint-Médard-sur-Ille
Départ : écluse de Saint-Médard-sur-Ille
Distance : 14,5 km
Durée : 3h30 environ
Dénivelé : 198 m
Balisage : balisage FFR de couleur jaune
Thème : canal

Le bourg de Saint-Médard-sur-Ille, situé sur un éperon rocheux, domine les vallées de l'Ille et du ruisseau d'Andouillé. En 1832, l'Ille et la Rance ont été raccordées et canalisées afin de faciliter la navigation intérieure. En longeant le canal d'Ille-et-Rance, vous pourrez observer maisons éclésières, écluses, déversoirs, vannages et autres ouvrages qui participent autant au fonctionnement d'un axe de communication qu'à la gestion de l'eau. Entre avril et octobre, période de

navigation fluviale autorisée sur le canal, vous aurez peut-être l'occasion d'assister à l'éclusage d'un bateau de plaisance.

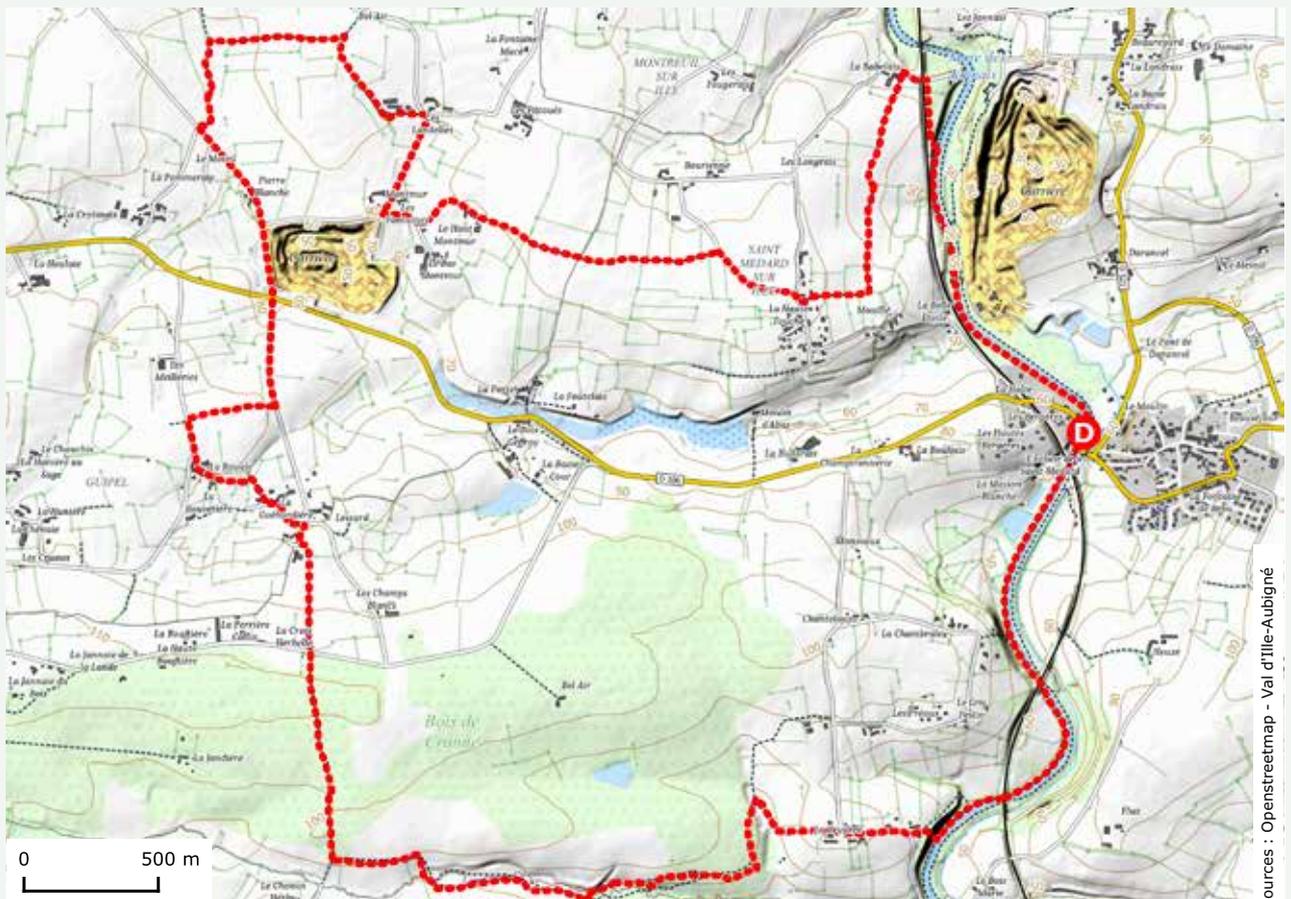
Vous pourrez également admirer les quatre viaducs-sous-rails qui permettent à la voie ferrée d'enjamber le canal. Propres à Saint-Médard-sur-Ille, ils sont remarquables par leur architecture et la dextérité de la taille des pierres. Lors de l'été 1944, ceux-ci ont été bombardés par l'aviation alliée qui cherchait à rompre les voies de communication. Manquant leur cible, la chapelle Saint-Anne-des-Bateliers, proche du canal, fut détruite puis reconstruite en 1954. Vous pourrez également apercevoir le château de Bois Geffroy et sa tour médiévale. Au-delà du patrimoine bâti remarquable, cette randonnée vous permettra de traverser le bois de Cranne, zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique

et floristique (ZNIEFF) et de découvrir le bar-restaurant « l'Ecluse Tropicale », près de l'écluse de Saint-Médard-sur-Ille.

À vélo

Les amateurs de vélo peuvent emprunter la boucle vélo-promenade n°2 « Entre rives et routes », longue de 41 km autour de Saint-Médard-sur-Ille, Saint-Germain-sur-Ille, Melesse, Montreuil-le-Gast et Guipel. Ce circuit alterne les plateaux vallonnés parsemés de bois et la vallée encaissée de l'Ille. Entre Saint-Germain-sur-Ille et Guipel, le parcours emprunte la voie verte du canal d'Ille-et-Rance sur 12km.

Fiche détaillée du circuit sur www.valdille-aubigne.fr



Sources : Openstreetmap - Val d'Ille-Aubigné



MOBILITE

Le vélo prend de la vitesse

Propre, rapide et accessible, le vélo a le vent en poupe. Grâce à l'ADEME, le Val d'Ille-Aubigné prend le relais. Le peloton grossit avec la formation des scolaires, un atelier mobile de réparation et des cycles en autopartage.

Geste barrière, bonne résolution écologique... Le vélo a fait de nouveaux adeptes avec la crise sanitaire. En ville, le déconfinement a vu les cyclistes reconquérir la rue. À la campagne, les vélos fleurissent aussi. Pour se rendre au travail, acheter du pain, se balader avec les enfants... Les beaux jours aident bien.

Le Val d'Ille-Aubigné n'est pas en reste. La Communauté de communes fait sa part dans la lutte contre le changement climatique. Et soutient de longue date les alternatives à la voiture solo. Au même titre que le TER, le car et le covoiturage, le vélo a un beau rôle à jouer, à condition de développer de nouveaux itinéraires et services cyclables, bien connectés aux réseaux de transport en commun.

52 km de voies cyclables en 2030

Côté route, la Communauté de communes a réalisé 25 km de voies cyclables depuis

2011 - dont presque la moitié en site propre. Le réseau devrait doubler d'ici dix ans. « Neuf itinéraires dont quatre jugés prioritaires sont à l'étude, détaille Lucie Calvet, responsable du pôle aménagement et urbanisme. Ils concernent l'échangeur de Cap Malo ainsi que les liaisons Melesse / Saint-Grégoire, Montgerval / La Chapelle-des-Fougeretz et Saint-Médard-sur-Ille / Saint-Aubin-d'Aubigné ».

230 vélos électriques en location

Côté machine, le Val d'Ille-Aubigné propose un service public de location de vélo à assistance électrique (VAE) avec option d'achat, réservé aux actifs pour leurs dé-

placements domicile-travail. Les résultats sont excellents. Tous les vélos acquis ont trouvé preneur. Plus de la moitié du parc a déjà été rachetée par ses utilisateurs après deux ans de location. « La demande est très forte. L'automne dernier, nous avons acheté 30 vélos supplémentaires ». En septembre, le parc s'étoffera de 30 nouveaux vélos.

Plus récemment, la Communauté de communes a instauré une prime à l'achat d'un VAE d'un montant de 100 €, réservée aux ménages non imposables. Une prime qui peut être cumulée à l'aide complémentaire de l'Etat pour atteindre un montant maximal de 200 €. En 18 mois, une trentaine de dossiers ont été déposés.



Des VAE en autopartage

Lauréat de l'appel à projet « Vélo et territoire » de l'ADEME, le Val d'Ille-Aubigné change de braquet à la rentrée. Première nouveauté ? La mise en place d'un système de vélos à assistance électrique en libre-service.

Six stations seront positionnées à Melesse, La Mézière et Saint-Aubin-d'Aubigné. À louer à l'heure, les vélos seront équipés d'un système embarqué de billetterie, GPS et réservation. « *L'expérimentation durera un an. Le dispositif présente l'intérêt d'être modulable. On pourra facilement déplacer les bornes sur un autre site, sans travaux importants de génie civil ni réseaux.* ».



Les CM2 en selle

Autre nouveauté, la Communauté de communes souhaite mettre en pratique le programme national « Savoir rouler à vélo ». L'association Team Sprint Energy (Saint-Grégoire) a été choisie pour former les élèves de CM2 à la conduite. « *De manière à ce que les enfants soient autonomes sur la voie publique, en particulier pour se rendre au collège l'année suivante* », résume Marcia Delahaie, chargée de mission vélo. Six séances gratuites sont prévues pour chaque classe volontaire.

Un atelier mécanique en camionnette

Une autre association prêtera main forte, retenue par la Communauté de communes : Transports Mobilité (Melesse), bien connue pour ses activités de récupération, réparation et vente de vélos d'occasion.

Le coup de pouce prendra la forme d'un atelier mécanique itinérant, logé dans une camionnette. Laquelle fera le tour des communes les jours d'affluence pour réparer les vélos qui dorment à la cave, faute d'entre-



tien ou pour améliorer l'usage et faire durer dans le temps des vélos utilisés régulièrement. « *Pour les petites réparations, le service sera entièrement gratuit - pièces et main d'œuvre - dans la limite de 50 €* ». Une dizaine d'ateliers d'autoréparation sont prévus la première année.

Des stationnements sécurisés

Dernière pièce du puzzle, le Val d'Ille-Aubigné prévoit l'installation d'une centaine d'arceaux supplémentaires, en complément des 200 places de stationnement existantes dont une partie en box sécurisé, notamment dans les gares et les aires de covoiturage éloignées du centre-bourg. Le nouveau mobilier sera implanté en priorité aux abords des arrêts de car, des futures aires de covoiturage et des pôles d'échanges multimodaux (PEM) en devenir de Montreuil-sur-Ille, Melesse et Saint-Aubin-d'Aubigné.



En mode sport et loisir

Pour les familles et cyclistes débutants, le territoire compte quatre boucles de « vélo promenade ».

Ces circuits tranquilles de 40 km empruntent des routes à faible trafic automobile, des voies vertes et des pistes cyclables. Ils sont la meilleure façon de découvrir à la journée la faune, la flore et le petit patrimoine local. Le canal d'Ille-et-Rance, les chênes centenaires de Langouët ou les ruines du château d'Aubigné sont au bord du chemin.

Pour les plus sportifs, il existe aussi cinq circuits VTT de difficulté variable, tracés dans les chemins creux bocagers et les allées forestières autour de Gahard, Vieux-Vy-sur-Couesnon, l'étang de Boulet, la Plousière et le tombeau de Saint-Léonard.

Pour ceux qui ont le temps, un itinéraire cyclable majeur traverse la Communauté de communes. Il s'agit de la voie verte n°2 qui longe le canal d'Ille et Rance de Rennes à Trévérien (61 km), en traversant les communes de Melesse, Saint-Médard-sur-Ille, Montreuil-sur-Ille, Guipel et Dingé.

► **+ infos :** www.valdille-aubigne.fr ; service mobilité, tél. : 02 99 69 86 86 ou mobilites@valdille-aubigne.fr

ATELIERS DE RÉPARATION

- 15 septembre, place du marché, Montreuil-sur-Ille, 16h-19h.
- 25 septembre, place du marché, Saint-Germain-sur-Ille, 17h-20h.
- 30 septembre, la Cambuse, Langouët, 16h-19h.
- 17 octobre, Un Café des possibles, Guipel, 16h-19h.
- 29 novembre, place du fournil, Saint-Médard-sur-Ille, 10h-13h.



La moyenne d'âge des utilisateurs du service de location longue durée de vélo à assistance électrique (VAE) est de 45 ans. Ils parcourent en moyenne 13,7 km par trajet.



Réparons nos vélos

L'association Transports Mobilité anime des ateliers itinérants de réparation de cycles à partir de la rentrée.

« Nous nous installerons à bord d'une camionnette sur les marchés, près des cafés associatifs. Là où il y a du monde. À l'intérieur, nous embarquerons du petit outillage, du matériel neuf et d'occasion. Les gens viendront nous trouver avec leur vélo. Nous le réparerons ensemble. Pour qu'ils apprennent à le faire eux-mêmes. C'est à la portée de tout le monde quand on connaît la technique. On expliquera comment changer un pneu, réparer une crevaison, régler le dérailleur, dévoiler une roue... »

La main d'œuvre sera gratuite tout comme le remplacement des pièces jusqu'à 50 € grâce à la Communauté de communes et l'ADEME. Nous espérons toucher les familles, en particulier les plus jeunes. Ce sont eux l'avenir du vélo ! Nous aimerions aussi recruter des bénévoles pour ouvrir des locaux de réparation participative dans d'autres communes. À Melesse, nous sommes débordés ».

Thierry Robert, président de l'association
 ► transports.mobilit@gmail.com

Gireg, aventurier de la mobilité

Gireg habite Melesse mais travaille à Saint-Grégoire. L'hiver dernier, il a participé à l'opération "Les aventuriers de la mobilité", organisée par le Val d'Ille-Aubigné. Pendant un mois, l'automobiliste a testé le vélo à assistance électrique (VAE) pour se rendre au travail.

En voiture, le trajet lui prend habituellement 45 mn en heure de pointe. En vélo, 25 mn seulement ... « Pédaler ne donne pas l'impression de perdre son temps. Tout l'inverse des bouchons... En vélo, le temps de trajet varie très peu d'un jour à l'autre. Mais un équipement (froid, pluie, éclairage...) est nécessaire pour faire la route tous les jours ».

Convaincu, Gireg souhaite désormais louer un VAE longue durée au Val d'Ille-d'Aubigné. Il envisage aussi d'utiliser son vélo - sans assistance - pour aller travailler, une fois par semaine par exemple. Gireg a quelques idées pour encourager la pratique du vélo. Comme « équiper davantage de gares avec des boxes sécurisés » ou « imaginer des solutions pour emporter son vélo dans le car ».



ILS FONT LE TERRITOIRE

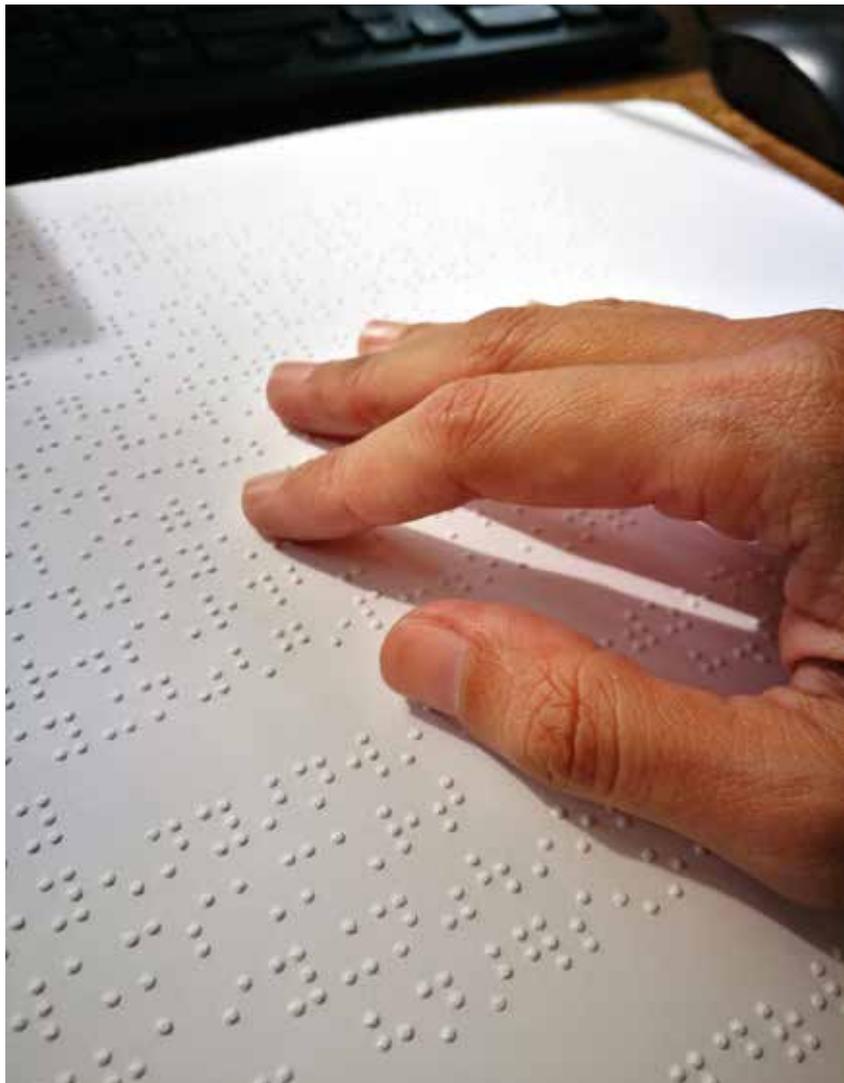
Le braille à la lettre

Malvoyante, Christine Hardy transcrit des ouvrages et enseigne le système d'écriture inventé par Louis Braille. Un défi personnel traduit en engagement public.

Un jour, Christine a bien cru que tout deviendrait noir. C'était il y a vingt ans. Les médecins lui détectent une compression du nerf optique, causée par une hypertension crânienne. L'infirmière prend alors ses précautions : elle apprend le braille. « *Comme un garde-fou pour préserver mon autonomie. Au cas où* ». Finalement, la chirurgie l'a réparée à temps. « *Je ne conduis pas. Je ne lis pas bien les sous-titres. Mais je ne me plains pas* ». Christine a bien d'autres choses à faire - plus utiles. Retraitée, la jeune grand-mère passe une bonne partie de son temps libre à transcrire des ouvrages en braille. Assise à la table de sa cuisine, à Vieux-Vy-sur-Couesnon, elle pianote sur sa vieille machine Perkins (1952) entre deux et cinq heures par jour. « *Quand on ne m'entend pas, c'est que je braille !* », sourit-elle.

Six points magiques

Avec six points rangés dans une cellule pas plus grosse que le pouce, l'écriture braille autorise 63 combinaisons différentes. Bien assez pour transcrire de façon unique chaque lettre de l'alphabet, signe de ponctuation ou symbole. Christine maîtrise le braille littéraire, pas encore sa forme abrégée ni sa version informatique. « *Je traduis du lettre à lettre. Une page de texte en «noir» équivaut à quatre ou six pages de braille* ». Conclusion ? « *Il faut presque un an pour transcrire un roman* ». Mais aussi beaucoup de patience, de concentration et de rigueur. À Rennes, la « brailleuse » enseigne sa science à des adultes malvoyants en cours individuel. Christine est une bénévole très active de l'association Valentin Haüy. Elle anime des ateliers découverte dans une grande enseigne culturelle, à Saint-Grégoire. Elle intervient aussi dans des écoles.



Pratique et poétique

Christine travaille à la demande. Des recettes de cuisine, des modèles de tricot, un ouvrage de catéchisme, un livre pour enfant, le livret d'accueil d'une clinique... Un polar breton aujourd'hui, une biographie de la poétesse aveugle Angèle Vannier hier. La bibliothèque de l'association se garnit au rythme de ses efforts. « *Égoïstement, j'ai appris le braille pour moi-même. En réalité, j'aide les autres. Et c'est passionnant* ».

En France, 1,7 million de personnes sont atteintes d'un trouble de la vision. Seules 15 % d'entre elles décryptent le braille.

Les progrès technologiques, la synthèse vocale et les livres audio rendent de grands services. Mais le braille n'a pas perdu son utilité. « *Ne serait-ce que pour lire une boîte de médicaments ou prendre l'ascenseur* », cite en exemple Christine.

Pour autant, braille et poésie font aussi bon ménage. Avec son mari Joël, Christine organise un concours international francophone de poésie, accessible aux malvoyants. Où chaque haïku délicatement brodé doit être assorti de sa transcription en braille.

**24 H AVEC...**

... Le service des espaces naturels

Jardinier des grands espaces, il entretient le paysage arboré. Coupe, tond et débroussaille pour que chacun en profite toute l'année.



9H10. Peu importe le coronavirus, la nature n'est pas restée confinée. Au printemps, la végétation a pris ses aises sur les sentiers de randonnée. Dans les hautes herbes folles, la présence de tiques a été signalée. À Melesse, les salariés du chantier d'insertion du Val d'Ille-Aubigné mettent les bouchées doubles pour rattraper le retard. Et faire place nette avant l'afflux des promeneurs pendant les vacances. Le territoire compte 32 circuits touristiques balisés - soit 288 km d'itinéraires à entretenir deux fois par an.



14H30. Tailler les haies, enlever les feuilles mortes... Près du Super U, la piste cyclable de Melesse a besoin d'un petit lifting. Briefés par le service espaces naturels, l'entreprise Morel et fils est déjà au travail. « *Les infrastructures doivent être parfaitement sécurisées si l'on veut encourager la pratique du vélo* », rappelle Kévin Rioual, chargé de gestion des espaces naturels mais aussi des voiries et réseaux divers. Derrière Buffalo Grill, à Cap Malo, c'est le stationnement anarchique des poids-lourds qui pose problème. « *Le Département a jugé dangereuse la pose d'enrochements. Nous allons planter des arbustes pour matérialiser la voie réservée aux vélos* ».



10H50. La tondeuse ronronne sur les plates-bandes de l'Ecoparc, à Andouillé-Neuville. Le chantier d'insertion de l'association Ille & Développement s'attaquera ensuite aux massifs en bord de route. La Communauté de communes entretient toutes les zones d'activités (ZA) ainsi qu'une vingtaine de sites communautaires, en direct ou via ses prestataires, dont les microcrèches, l'aire naturelle de camping... Mécanique ou manuel, le travail se fait sans produits phytosanitaires. « *Chaque espace vert est géré différemment, commente Natacha Christophe, la responsable du pôle technique. Par endroits, on laisse pousser davantage. Ce n'est pas la négligence : on protège la faune et la flore. Les gens commencent à comprendre* ».



15H30. Au Domaine de Boulet, une passerelle piétonne menace de céder. Kévin et Jean-François évaluent l'étendue des dégâts. Le temps a fait son œuvre. Impossible de la rafistoler davantage. Mais le travail est technique. Le service travaux prendra le relais pour installer l'ouvrage neuf.



11H45. « *Allo... Un arbre vient de tomber sur un mobil-home !* ». Le domaine de Boulet sonne l'alerte. Dans la nuit, malmené par le vent, un chêne rouge s'est effondré. Sans faire de victime, le site n'a pas encore réouvert. Une nacelle s'avère nécessaire pour déplacer l'arbre. En urgence, Natacha contacte un élagueur.



16H45. Devant son écran, Kévin actualise la base de données du système d'information géographique (SIG). Le périmètre du patrimoine naturel à entretenir évolue au gré des cessions, des acquisitions et des transferts de compétence. « *Il est vaste ! Ce qui suppose un gros travail de coordination pour répondre aux demandes d'intervention des usagers* ». Pas moins de 100 chaque année en moyenne.

ILS FONT L'ÉCO

Les producteurs locaux en vente directe du Val d'Ille-Aubigné



Viande bovine, porc, mouton

- 1 La ferme d'Olivier
- 5 GAEC de la Reine des Prés
- 8 EARL Denis
- 14 Dans le M'ille
- 19 Ferme de la Basse Bécherie
- 23 Ferme Pradenn
- 26 GAEC du Pront - Coop Chez Vous
- 29 Colis du Prés Vert
- 37 GAEC Bohuon
- 39 SARL Biard
- 43 GAEC La Denisais

Volailles, œufs

- 1 La ferme d'Olivier
- 15 GAEC Avicole d'Ille-et-Rance
- 25 Ferme de la Rebourcière
- 28 Les Paniers de l'Aulne

Épicerie, boissons, pâtisserie, miel

- 6 Jérôme Meslé - Apiculteur
- 24 Ferme Brasserie DRAO
- 31 Brasserie Brittany's
- 32 Brasserie de Montreuil-sur-Ille
- 34 Bourdon Apiculture
- 35 Biscuits & co.
- 38 Un café des possibles
- 40 Papilles et pépins
- 44 L'épicerie du P'tit Gallo

Lait et produits laitiers

- 2 La ferme (R)éveille tes sens
- 4 Le Vivier des Saveurs
- 9 La Fromagerie de l'Illet
- 11 Fromagerie de la Germillotte
- 17 P'tit Gallo

Fruits et légumes

- 3 le verger des Coudréaux
- 7 GAEC Le Potager de Gahard
- 10 Brice TANDILLE
- 12 Le Jardin d'Anne-Marie
- 13 Potager de Beauregard
- 16 EARL Tourtelier
- 18 Ferme du Coucou
- 20 Yves GERARD
- 21 Les Légumes de Valbo
- 22 Ronan LEGALL
- 27 GAEC BioTaupes
- 30 GAEC Piot Gallée
- 36 Gourmand de nature
- 41 Ferme de Millé
- 42 Pépinière des lucanes

Informations au 30 juin 2020

Les entreprises dans la crise

Pour aider notre économie, plusieurs plans de soutien ont été mis en place à l'échelle nationale mais aussi locale pour faire face aux difficultés économiques et sociales des entreprises liées à la crise du Covid-19.

Pour limiter les conséquences économiques du Covid-19, il convient que toutes les entreprises puissent traverser cette crise. L'État propose des mesures de soutien à l'activité économique : reports de charges sociales et fiscales, aides financières (au travers des Banques publiques d'investissement, BPI), prêts garantis par l'État (PGE), aide au chômage partiel, remboursement accéléré des crédits de TVA...

La Région Bretagne s'associe à l'État dans le cadre du Fonds de solidarité dédié aux très petites entreprises, aux travailleurs indépendants, aux micro-entrepreneurs et agriculteurs en GAEC ainsi qu'à la mise en place du Prêt Rebond", prêt de soutien aux PME. La Communauté de communes et ses partenaires les chambres consulaires s'impliquent

elles aussi au quotidien pour renseigner et accompagner leurs ressortissants pour l'ensemble des mesures mises en place par le Gouvernement :

- ▶ Chambre de commerce et d'industrie d'Ille-et-Vilaine.
02 99 33 63 03
- ▶ entreprises-difficultes-coronavirus@ille-et-vilaine.cci.fr
- ▶ Chambre de métiers et de l'artisanat
02 23 500 500 de 8h30 à 18h
clea@cma-rennes.fr
- ▶ Chambre d'Agriculture
02 23 48 23 23

Les dispositifs d'urgence mis en place par la Communauté de communes :

- ▶ annulation des loyers commerces pendant la crise COVID
- ▶ dégrèvement des 2/3 de la CFE pour les entreprises des secteurs de l'hôtellerie, de la restauration, du tourisme et de l'événementiel ayant un chiffre d'affaires inférieur à 150 millions d'€
- ▶ participation au fonds COVID Résistance (voir ci-contre)

Les communes de La Mézière et Melesse ont délibéré en faveur de l'exonération partielle

de 25% du montant 2020 de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE) pour les entreprises concernées.

▶ **+ infos :** Retrouvez toutes les mesures d'accompagnement et les contacts utiles sur www.valdille-aubigne.fr

▶ Consultez aussi la page Facebook « Nous en Val d'Ille-Aubigné », ouverte par Isabelle Pierre (Biscuits & Co, Vignoc) avec le soutien du Val d'Ille-Aubigné, qui relaie les initiatives citoyennes et économiques locales.

Le fonds COVID-Résistance

Le Val d'Ille-Aubigné a mobilisé 73 952 € pour abonder le fonds COVID-Résistance mis en place par la Région Bretagne. Sous la forme d'un prêt à taux zéro, cette aide exceptionnelle est destinée aux entreprises de moins de dix salariés et les associations ayant un besoin urgent de trésorerie pour assurer le maintien ou la reprise de leur activité.

▶ **+ infos :** Les dossiers gérés par Bpifrance peuvent être déposés jusqu'au 30 septembre sur <https://covid-resistance.bretagne.bzh> eco-coronavirus@bretagne.bzh ou tél. : 02 99 27 96 51

Le Pass Commerce Artisanat

En 2019, le Val d'Ille-Aubigné et la Région Bretagne se sont associés pour aider les commerçants et les artisans à financer les travaux d'investissement nécessaires au développement de leur activité. Le dispositif Pass Commerce Artisanat permet de couvrir 30 % des investissements éligibles, plafonnés à 25 000 € HT.

À ce jour, 17 entreprises - dont 10 projets de création - ont bénéficié d'un accord de subvention :

- L'Atelier coiffure (Montreuil-sur-Ille)
- Rose Pivoine (Melesse)
- Fournil de Sens (Sens-de-Bretagne)
- Terre crue (Saint-Germain-sur-Ille)
- Legeas TP (Saint-Aubin-d'Aubigné).
- Salon Apolin'Hair (La Mézière)
- Cadre d'Art Coiffure (Sens-de-Bretagne)
- Mousset Couverture (Feins)
- Coiffure Virgin (Melesse)
- JLM creation bois (Saint-Aubin-d'Aubigné)
- Nel Art SPA (Melesse)

- Les Ajoncs (Sens-de-Bretagne)
- JPG Menuiserie (Mouazé)
- Marie Zen Beauté (Montreuil-sur-Ille)
- Auto Bilan Sens (Vieux-Vy-sur-Couesnon)
- L'Ecluse Tropicale (Saint-Médard-sur-Ille)
- Pierre Terre (Sens-de-Bretagne)



À vos agendas

Cap BD 2020 prolongé jusqu'au 29 novembre

Le Val d'Ille-Aubigné vous invite à découvrir les 12 one-shot sélectionnés par vos bibliothécaires. Votez pour votre titre préféré dans chaque sélection Découverte et/ou Expert. Des Chèques Lire seront offerts aux lecteurs tirés au sort parmi les votants.



■ CAP BD DÉCOUVERTE (À PARTIR DE 13 ANS)

- *Au cœurs des terres ensorcelées*, Maria Surducan, Les Aventuriers de l'Étrange, 2019
- *Nouveau contact*, Bruno Duhamel, Grand Angle, 2019
- *Mécanique céleste*, Merwan, Dargaud, 2019
- *Saison des roses*, Wary Chloe, Editions Flllb, 2019
- *Le fils de l'Ursari*, Petit, Pomès, Merlet, Rue de Sèvres, 2019
- *Speak*, Hasle Anderson, Carroll, Rue de Sèvres, 2019

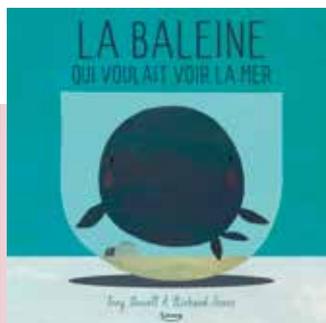
■ CAP BD EXPERT (À PARTIR DE 17 ANS)

- *Le dieu vagabond*, Fabrizio Dori, Sarbacane, 2019
- *Le Patient*, Timothé Le Boucher, Glénat, 2019
- *Préférence Système*, Ugo Bienvenu, Denoël Graphic, 2019
- *Les Indes fourbes*, Ayroles, Guarnido, Delcourt, 2019
- *Les Zola*, Marcaggi, Chemama, Dargaud, 2019
- *In waves*, Aj Dungo, Casterman, 2019

► + infos : Hélène Gruel, tél. : 02 99 69 86 89 ou helene.gruel@valdille-aubigne.fr

Un brin de lecture

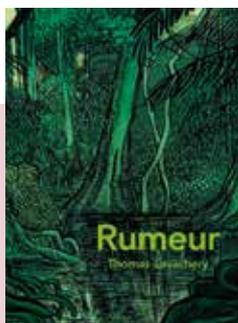
Une sélection de livres proposée par les bibliothécaires du Val d'Ille-Aubigné



La baleine qui voulait voir la mer

T. Howell, R. Jones, Kimane, 2019

Un album émouvant qui raconte l'histoire d'une baleine solitaire qui s'interroge sur sa place dans le monde. Les superbes illustrations participent à la poésie et à la douceur de cette histoire qui parle de liberté, d'évasion et d'aventure.



Rumeur

Thomas Lavachery, L'école des Loisirs, 2019

Ce roman d'apprentissage illustré met en scène Tarir, un jeune indien Zapiro victime d'une rumeur au sein de sa communauté. Il sera obligé de partir pour trouver sa place ailleurs. Cela ne sera pas sans conséquence. La rumeur peut changer une vie.



Là où chantent les écrevisses

D. Owens, Editions Seuil, 2020

Kya, la fille des marais de Barkley Cove, n'est pas cette fille sauvage et analphabète que tous imaginent et craignent. Kya fait partie de ces puissants personnages féminins que l'on n'oublie jamais. Un roman incroyable et poétique sur la beauté de la nature et de la liberté.

Suivez l'actualité des bibliothèques du Val d'Ille-Aubigné sur www.facebook.com/lecturepubliquevaldilleaubigne et le blog <https://lecture.valdille-aubigne.fr>

UN CERTAIN REGARD SUR NOS COMMUNES.....

Une balade estivale à Saint-Médard-sur-Ille

Évoquer l'histoire et le patrimoine de la commune de Saint-Médard-sur-Ille, c'est faire référence inmanquablement à la chapelle Sainte-Anne-des-Bateliers (1953-1954) et à ses trésors de l'art sacré, à savoir trois pièces d'orfèvrerie remarquables d'inspiration Renaissance qui se trouvent dans l'église du centre-bourg : un calice orné de fleurs de lys (1622), un ciboire et ostensorio du 19^e siècle. C'est aussi parler du canal.

Rail et viaducs

Entre le 16 juillet 1859 et le 16 septembre 1861, la compagnie des chemins de fer de l'Ouest entreprit la construction d'ouvrages d'art sur le canal d'Ille-et-Rance, entre Rennes et Saint-Malo, en l'occurrence cinq viaducs sous rails dont l'un d'entre eux se mire dans le canal au bas-bourg de Saint-Médard-sur-Ille. Remarquables par leur architecture et la dextérité de la



Une petite balade au bord de l'eau pour admirer le viaduc médardais.

Un passage pour petite faune, notamment les hérissons.



taille des pierres, les viaducs-sous-rail sont des ponts qui permettent à la voie ferrée d'enjamber le canal.

Pendant deux ans, l'entreprise Avril & Isouard construisit ces ouvrages entre les écluses de Saint-Médard-sur-Ille et Saint-Grégoire, à l'aide du bateau « Job » aménagé pour l'occasion. En 1864, la voie ferrée Rennes-Saint Malo fut mise en service.

Les ponts sont encore là aujourd'hui malgré les nombreux bombardements alliés de la Seconde Guerre mondiale (1944) qui tentèrent de les détruire afin d'empêcher les troupes allemande de remonter vers la Normandie. Presque 160 ans plus tard, nous pouvons encore admirer leur méthode bien spécifique de construction - voute et

culée de maintien sur la rive, surmontée de tympans et du tablier.

Pour admirer les viaducs, il est recommandé de stationner sur le parking du restaurant « L'Ecluse tropicale », situé à mi-côte entre le bourg et le canal. Sur place, admirez le four à pain traditionnel en terre restauré grâce au Val d'Ille-Aubigné, également maître d'ouvrage de la réhabilitation du restaurant. Sur le parking de l'établissement, ne manquez pas le passage pour petits animaux - hérissons notamment - installé par les services dde la Communauté de communes pour relier l'aire naturelle de camping communautaire. Une vraie curiosité.

► Guy Castel et Lionel Henry de l'association Bas Champ.

Les ateliers participatifs de RÉPARATION VÉLO



Les ateliers de l'automne

Mardi 15 septembre à Montreuil-sur-Ille

Vendredi 25 septembre à Saint-Germain-sur-Ille

Mercredi 30 septembre à Langouët

Samedi 17 octobre à Guipel

Dimanche 29 novembre à Saint-Médard-sur-Ille

Avec la
participation
de



www.valdille-aubigne.fr

